

## Déclaration d'engagement envers l'antiracisme

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre) reconnaît les préjudices historiques et continus causés par le racisme, tant systémique que manifeste, à l'encontre des Noirs, des Autochtones et des personnes de couleur au Canada et partout dans le monde. Nous sommes convaincus que tous les individus et tous les groupes raciaux méritent l'équité dans tous les domaines, y compris social, économique et politique. Le changement est nécessaire pour éliminer les inégalités raciales existantes, et l'éducation joue un rôle essentiel dans la conduite de ce changement.

Nous nous engageons à intégrer la lutte contre le racisme à toutes nos activités. Nous reconnaissons que cet effort continu est nécessaire pour nous acquitter de notre responsabilité, qui consiste à réglementer une profession diversifiée dans l'intérêt de tous les enfants et de toutes les familles de l'Ontario.

Cela est conforme à nos valeurs fondamentales à savoir :

- l'**intégrité** : forte adhésion à des principes moraux et éthiques; prendre les bonnes décisions;
- l'**équité** : des processus qui garantissent à tous l'égalité, et des décisions qui répondent à des critères préétablis et défendables;
- l'**inclusion** : créer un sentiment d'appartenance à un milieu, dans lequel la diversité et les différences sont accueillies et valorisées;
- le **respect** : nous reconnaissons la dignité et la valeur de notre travail, de nos membres et du public que nous servons.

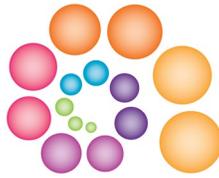
Voici comment l'Ordre peut accomplir ce travail :

### En tant qu'organisation

- En s'engageant dans des conversations franches, critiques et courageuses;
- En encourageant et en soutenant l'apprentissage et le développement du personnel et des membres du conseil;
- En augmentant la diversité au sein du personnel, de la direction et du conseil;
- En veillant à ce que nos politiques, nos pratiques et notre culture organisationnelle favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion.

### En tant qu'organisme d'autoréglementation de la profession

- En repérant et en éliminant les obstacles à l'accès à la profession, qui touchent de manière disproportionnée certains groupes tels que les Noirs, les Autochtones et les personnes de couleur;
- En continuant de promouvoir une pédagogie antiraciste réfléchie et adaptée à la culture;



- En rendant la sensibilisation à l'antiracisme et la formation de tous les membres obligatoire;
- En élaborant et en publiant des ressources pour les membres afin de soutenir l'apprentissage des enfants en matière de racisme, de privilège et de justice sociale;
- En sollicitant et en relayant les voix diverses exprimées au sein de la profession;
- En examinant les processus et pratiques réglementaires en vue d'identifier les préjugés et de lutter contre le racisme systémique.

### **En tant que partie prenante du secteur de l'apprentissage et de la garde de jeunes enfants**

- En établissant et en entretenant des relations de confiance avec les personnes, les groupes et les organismes représentant les Noirs, les Autochtones et les personnes de couleur dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants afin de renforcer l'engagement communautaire;
- En utilisant notre influence pour faire entendre la voix des autres;
- En contribuant, en toute transparence, à cerner et à comprendre les défis et les tendances du secteur en matière de race et d'accessibilité;
- En collaborant avec les parties prenantes, en apportant des solutions et en préconisant des changements pour lutter contre le racisme systémique dans le secteur.

Beth Deazeley  
La registrateure et chef de la direction

Stacey Lepine EPEI  
La présidente du conseil

5 novembre 2020